Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro EDUQ : 9270188
Centre d'intérêt : 550

Les Programmes de coopération et d'échanges du primaire et du secondaire, 1989-1990 : document d'information / Direction de la coordination des réseaux, Service de la gestion des opérations. -- [Québec] : La Direction, 1990.
35 p. ; 28 cm.

Code : 9091-0372; 51-5274

ISBN 2-550-15335-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province). Ministère de l'éducation. Service de la gestion des opérations

Descripteur(s) : Coopération • Echange d'étudiants • Echange d'enseignants • Programme • Répertoire • Primaire (Ordre d'enseignement) • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le répertoire présente d'abord les programmes gouvernementaux et ceux d'organismes privés en matière de coopération et d'échanges se rapportant aux élèves. Ensuite, on retrouve les mêmes types du programmes se rapportant aux éducateurs et finalement aux étudiants. On donne, de plus, de l'information sur un service de jumelage d'écoles entre la France et le Québec et sur les délégations étrangères qui visitent le Québec.

Type de document :

LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1989-1990

DOCUMENT D'INFORMATION

Québec

9270188

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

LES PROGRAMMES DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGES DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

1989-1990

DOCUMENT D'INFORMATION

Direction de la coordination des réseaux
Service de la gestion des opérations

Juin 1990

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 — 9091-0372

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

ISBN 2-550-15335-9

Dépôt légal – deuxième trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

PROGRAMMES DE COOPÉRATION ET D'ÉCHANGES
1989-1990

I - ÉLÈVES

1.1 Programmes gouvernementaux

1.1.1 Correspondance scolaire individuelle et collective

1.1.2 Échanges d'une durée de six mois

1.1.2.1 Canada - Québec
1.1.2.2 RFA - Québec

1.1.3 Échanges d'élèves au Québec

1.1.4 Tournées d'écrivains et d'artistes

1.1.5 "Entr'Amis" Vermont - Québec

1.2 Programmes d'organismes privés

1.2.1 Collèges du Monde-Uni (bourses)

1.2.2 Rencontres du Canada (Conseil pour l'unité canadienne)

1.2.3 Échanges d'élèves ambassadeurs (Council of Great City Schools)

1.2.4 Échange sur les études canadiennes

1.2.5 Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC)

II - ÉDUCATEURS

2.1 Programmes gouvernementaux

2.1.1 Bourses d'études en Grande-Bretagne

2.1.2 Échanges d'administrateurs scolaires (directeurs d'école et autres cadres scolaires)

2.1.3 Échanges d'enseignants

2.1.3.1 Programme "Fulbright" (États-Unis)
2.1.3.2 Programme "The League" (Royaume-Uni)
2.1.3.3 Autres partenaires

2.1.4 Séminaires d'été en Europe

2.2 Programmes d'organismes privés

2.2.1 Soutien à deux accompagnateurs du Québec - Association of Scandinavian Student Exchanges (A.S.S.E.)

III - ÉTUDIANTS

3.1 Assistants de langue seconde Grande-Bretagne/Irlande - Québec

3.2 Assistants de langue seconde Canada - Québec

IV - ORGANISMES SCOLAIRES

4.1 Appariements France - Québec

V - DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

I - ÉLÈVES

1.1 Programmes gouvernementaux

1.1.1 Correspondance scolaire individuelle et collective

A - HISTORIQUE

Au début des années soixante-dix, le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports coordonnait des programmes d'échange de correspondance. Cet organisme, auparavant rattaché au ministère de l'Éducation, relève désormais du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Au début de 1988, le Secrétariat des échanges socio-culturels du MLCP, de qui relevait le Bureau de correspondance du Québec, décidait de ne plus mettre en oeuvre les programmes qui ne relevaient pas de sa compétence et proposait au ministère de l'Éducation de prendre en charge les programmes de correspondance scolaire individuelle et collective qui étaient très populaires auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Le 16 mars 1988, le ministère de l'Éducation, qui avait déjà conclu des ententes concernant la correspondance collective avec trois provinces canadiennes, soit l'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan, acceptait de prendre sous sa responsabilité le Bureau de correspondance du Québec.

B - OBJECTIFS DES PROGRAMMES DE CORRESPONDANCE SCOLAIRE

Les programmes de correspondance scolaire ont pour but de favoriser l'apprentissage de la langue maternelle ou de la langue seconde au moyen de la communication écrite. Ils permettent de répondre aux besoins qu'ont les jeunes du Québec de communiquer avec d'autres jeunes du Québec, du Canada ou d'autres pays du monde.

Les programmes permettent enfin à tous les jeunes, quel que soit le pays où ils résident, de constater qu'en dépit des distances qui les séparent et des différences qui les caractérisent (culture, religion, couleur, langue, etc.), leurs aspirations profondes sont souvent les mêmes.

C - PRINCIPALES OPÉRATIONS RELIÉES AU TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ

Deux opérations principales étaient prévues dans le cadre de cette activité. La première avait pour but de produire des instruments adaptés aux milieux scolaires du Québec, du Canada et des pays étrangers. La seconde consistait à développer un système informatisé qui permettrait de réaliser les opérations relatives aux inscriptions des élèves ou des groupes, au jumelage et au suivi des programmes.

D - ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE CORRESPONDANCE SCOLAIRE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE, 12 MOIS APRÈS LEUR MISE EN OEUVRE

Les principales opérations prévues lors du transfert des programmes à notre Ministère ont été réalisées. La production et la distribution de dépliants d'information sur les programmes auprès des milieux scolaires du Québec, des autres provinces canadiennes et des pays étrangers, ont suscité une forte demande qui a dépassé nos prévisions.

Le système informatique permet au responsable des programmes:

1. de procéder à l'inscription, à la mise à jour et à l'annulation des dossiers;

2. de réaliser les jumelages le plus tôt possible après l'inscription des élèves ou des groupes, en tenant compte d'un certain nombre de paramètres;

3. de produire, selon le cas, à des périodes déterminées, des lettres types pour confirmer les jumelages réalisés, les demandes en attente ou pour informer de l'impossibilité de réaliser un jumelage;

4. de produire des statistiques relatives aux inscriptions et aux jumelages selon différents paramètres.

E - **STATISTIQUES RELATIVES AUX PROGRAMMES DE CORRESPONDANCE SCOLAIRE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE 12 MOIS APRES LEUR MISE EN OEUVRE**

CORRESPONDANCE SCOLAIRE INDIVIDUELLE

Provenance	Inscriptions individuelles	Jumelages réalisés
Québec	5 643	4 657
Canada	2 342	1 5?3
Pays étrangers	1 550	1 459
TOTAL:	9 535	7 679

CORRESPONDANCE SCOLAIRE COLLECTIVE

Provenance	Inscriptions de groupes	Jumelages réalisés	Nombre d'élèves
Québec	546	430	10 358
Canada	466	152	3 668
Pays étrangers	67	42	1 080
TOTAL:	1 079	624	15 106

N.B. Plus de 23 000 élèves ont participé aux programmes de correspondance scolaire individuelle et collective.

1.1.2 Échanges d'une durée de six mois

1.1.2.1 Canada - Québec

A - **NATURE DU PROGRAMME**

Le programme d'échanges culturels et interlinguistiques d'une durée de six mois, aussi appelé "programme individuel d'enseignement intensif", veut favoriser l'insertion d'élèves dans un milieu scolaire et dans une famille où on parle la langue cible. Le programme

vise à permettre à des élèves de 4e et de 5e année du secondaire (15 à 16 ans) de séjourner dans un milieu linguistique et culturel différent du leur pour une période de temps prolongée.

Au début de septembre, chaque élève sélectionné au Québec se rend dans la province choisie pour lui et suit les cours dans une classe qui correspond à la sienne, jusqu'en décembre. Pendant ce temps, il vit dans la famille de l'élève avec qui il est jumelé. Par la suite, il reçoit à son tour son "jumeau" pour une période de temps équivalente, soit de janvier à mai.

B - OBJECTIFS

Permettre à l'élève de:

. vivre une expérience unique sur le plan personnel;

. se familiariser avec une culture et une façon de vivre différentes;

. connaître un autre système d'éducation.

Objectif particulier du volet FRANCOPHONE - ANGLOPHONE:

. permettre à l'élève d'approfondir sa connaissance de l'anglais, langue seconde.

Objectif particulier du volet FRANCOPHONE - FRANCOPHONE:

. permettre à l'élève d'améliorer sa connaissance de sa langue maternelle.

C - HISTORIQUE

Le programme d'échanges de longue durée a vu le jour en 1977, à la suite d'une résolution de la Sous-commission permanente Ontario-Québec.

En septembre 1978, 32 élèves de trois polyvalentes, soit Jean-Baptiste-Meilleur, St-Anselme et Jonquière, participaient à un projet-pilote.

D - ÉVALUATION

Grâce au succès remporté dès la première année (1977-1978) au Québec et en Ontario, et surtout grâce au soutien financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif, le programme a connu un essor constant au fil des années. En 1989-1990, 368 élèves issus de 116 écoles et de 77 commissions scolaires réparties dans les onze régions administratives quittaient le Québec au début de septembre pour aller séjourner trois mois dans l'une des sept provinces participantes.

E - STATISTIQUES 1989-1990

. Au Québec:

Région	Nombre de commissions scolaires	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves
01	14	16	37
02	7	8	33
03	16	29	78
04	8	13	38
05	1	1	3
06.1	8	17	68
06.2	10	18	64
06.3	1	1	3
07	1	1	2
08	8	9	30
09	3	3	12
TOTAL:	77	116	368

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

. **À l'extérieur:**

Sept provinces, représentées par leur ministère de l'Éducation, participent au programme. Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse n'y participent pas.

Province	Nombre d'élèves
Alberta	85
Colombie-Britannique	32
Île-du-Prince-Édouard	5
Manitoba	10
Nouveau-Brunswick	17
Ontario	199
Saskatchewan	20
TOTAL:	368 élèves du Québec + 368 élèves des autres provinces
GRAND TOTAL:	736 élèves

1.1.2.2 République fédérale allemande - Québec

A - <u>NATURE DU PROGRAMME</u>

Le projet-pilote d'échanges culturels et interlinguistiques d'une durée de six mois, aussi appelé "programme individuel d'enseignement intensif", veut favoriser l'insertion d'élèves dans un milieu scolaire et dans une famille où on parle la langue-cible. Le projet vise à favoriser le séjour d'élèves francophones de 5e secondaire (16 ans) dans un milieu linguistique et culturel différent du leur pour une période de temps prolongée.

Chaque élève québécois sélectionné partira pour la République fédérale allemande à la fin de juillet 1990 et suivra les cours dans une classe qui correspond à la sienne, jusqu'en novembre. Pendant ce temps, il vivra dans la famille de l'élève avec qui il sera jumelé. Par la suite, il recevra à son tour son "jumeau" pour une période de temps équivalente, soit de janvier à avril.

Tous les frais seront assumés par les participants, (élève, école et commission scolaire).

La Délégation du Québec à Dusseldorf assurera le lien entre les responsables du projet en Allemagne, les élèves du Québec qui séjournent en RFA et les différents partenaires au Québec.

L'année scolaire 1990-1991 permettra de vérifier la viabilité du projet.

B - HISTORIQUE

À la fin du mois d'août 1989, le ministère de l'Éducation de l'Ontario invitait le MEQ à accueillir Frau Brigitte Schutz, directrice des échanges d'élèves du ministère de l'Éducation du land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie alors en mission à Toronto. Une rencontre a donc eu lieu à Montréal, le 8 septembre 1989 pour étudier la possibilité de réaliser des échanges d'élèves entre le Québec et la RFA.

À la suite de cette rencontre, à laquelle assistait un représentant du ministère de l'Éducation du Québec et des responsables d'échanges d'élèves de certaines commissions scolaires québécoises, il a été convenu de mettre en place un projet-pilote d'échanges d'élèves entre le Québec et ce land de la RFA pour l'année scolaire 1990-1991.

C - OBJECTIFS

Permettre à l'élève de:

. vivre une expérience unique sur le plan personnel;

. se familiariser avec une culture et une façon de vivre différentes.

. connaître un autre système d'éducation.

D - STATISTIQUES

Le projet permettra à 44 élèves francophones de 5e secondaire, âgés de 16 ans en moyenne, provenant d'une vingtaine d'écoles du Québec et ayant été sélectionnés selon les mêmes critères que ceux du programme d'échanges d'une durée de six mois avec les provinces canadiennes, d'être jumelés, pour une période de six mois, avec un élève allemand possédant des connaissances sommaires de la langue française.

1.1.3 Échanges d'élèves au Québec

A - NATURE

Il s'agit d'un programme d'échanges pour les élèves des écoles francophones et des écoles anglophones du Québec qui sera mis sur pied dans le but d'améliorer la communication entre les deux groupes tant sur le plan culturel que sur le plan linguistique.

Le programme s'adresse à des groupes d'élèves d'une seule ou de plusieurs classes d'une même école (publique, privée ou gouvernementale).

L'échange se fera sur une base linguistique, c'est-à-dire entre élèves ayant respectivement comme langue d'enseignement dans leur école, l'anglais ou le français.

Seuls les élèves de 4e, 5e et 6e primaire et de 1re et 2e secondaire pourront prendre part à ce programme. Ces élèves devront généralement être au même échelon.

La durée de l'échange devra varier entre trois jours et deux semaines selon les circonstances. Compte tenu de la distance entre les deux écoles, le séjour des élèves pourra s'échelonner sur plusieurs jours consécutifs ou être entrecoupé.

Le ministère de l'Éducation pourra aider une école à trouver un partenaire dans une autre commission scolaire en proposant des jumelages à partir des demandes reçues.

L'école et la commission scolaire concernées assument la pleine responsabilité du jumelage et du bon déroulement du programme. Il leur appartient entre autres d'organiser le séjour des élèves en visite et de veiller à ce que les élèves soient accompagnés durant toute la durée de l'échange (déplacement et séjour).

Les demandes de participation au projet seront acceptées dès le début de janvier 1990.

B - OBJECTIFS

La mise en oeuvre du programme vise trois objectifs généraux, c'est-à-dire permettre aux élèves de:

. découvrir la diversité culturelle du Québec et d'améliorer leur connaissance de la langue seconde;

. mieux comprendre les personnes de l'autre culture;

. prendre part ensemble à des activités pédagogiques, sociales et sportives, dans le but d'apprendre à mieux se connaître dans leur milieu de vie respectif.

1.1.4 Tournées d'écrivains et d'artistes (Volet échange Québec-Nouveau-Brunswick-Manitoba)

A - NATURE DU PROJET

Le projet des tournées d'écrivains et d'artistes acadiens s'inscrit dans un projet plus vaste de visites d'écrivains et d'artistes professionnels subventionné par le ministère des Affaires culturelles et offert aux écoles primaires et secondaires.

Les personnes qui participent à l'échange reçoivent des subventions du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et le projet est réalisé grâce à une entente de coopération entre le gouvernement du Québec et celui du Nouveau-Brunswick.

De plus, en vertu d'une entente de coopération entre le Manitoba et le gouvernement du Québec, un auteur-créateur a fait une tournée dans les écoles du Québec entre les 5 et 9 mars 1990.

B - HISTORIQUE

En 1982-1983, une entente entre le ministère de l'Éducation et le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes permettait à deux écrivains acadiens de visiter quelques écoles secondaires du Québec et à deux écrivains québécois d'en visiter quelques-unes au Nouveau-Brunswick.

De quatre à six écrivains-créateurs acadiens et québécois sont invités annuellement à prendre part à ces échanges. Ils sont sélectionnés en fonction de la pertinence de leurs oeuvres, du public visé et de leur habileté à animer un groupe d'élèves du primaire ou du secondaire.

C - **OBJECTIFS**

Ces tournées ont pour objectifs:

. d'inciter les jeunes à lire et à écrire;

. de permettre aux élèves de rencontrer des écrivains et des artistes professionnels;

. de sensibiliser les jeunes à une autre culture.

D - **STATISTIQUES**

Chaque année, plus de trois mille élèves acadiens, autant d'élèves québécois et quelques élèves francophones du Manitoba ont l'occasion de lire un ouvrage et d'en rencontrer l'auteur dans le cadre de ces échanges.

1.1.5 "Entr'Amis" Vermont - Québec

A - **HISTORIQUE**

Au cours des dernières années, le gouvernement du Vermont a décidé de donner une impulsion nouvelle aux échanges d'élèves qui se faisaient avec le Québec de manière informelle. Une grande proportion de la population du Vermont (environ 30%) étant d'origine franco-canadienne, le gouvernement de cet État a décidé de favoriser tout type d'échange permettant aux Vermontois de renouer avec leurs origines.

B - **NATURE DU PROGRAMME**

Le programme Entr'Amis, conçu par les ministères de l'Éducation du Québec et du Vermont, a été officiellement créé au terme d'une rencontre tenue à Montréal en juin 1988, et à laquelle prenaient part le sous-ministre adjoint, M. Jean-Claude Rondeau, et le commissaire à l'Éducation, M. Walker.

Le programme a pour but de permettre le jumelage d'écoles du Québec et du Vermont, les élèves effectuant de courtes visites (4 à 5 jours) de part et d'autre de la frontière.

Deux rencontres de planification et d'évaluation sont tenues annuellement aux frais des gouvernements du Québec et du Vermont.

Ce programme a déjà fait l'objet de discussions entre le premier ministre, M. Robert Bourassa, et la gouverneure, M^me^ Madeleine Kunin. Chacun d'eux a d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer un groupe d'élèves prenant part à l'échange.

C - **STATISTIQUES**

À ce jour, une trentaine de jumelages ont été réalisés, entraînant la participation de près de 60 écoles et de plus de 1 000 élèves. Chaque école doit prévoir les modalités de financement pour assurer sa participation au programme. Il s'agit d'un coût qui ne dépasse pas 50 $ par participant.

1.2 Programmes d'organismes privés

1.2.1 Collèges du Monde-Uni (bourses)

A - **NATURE**

Il y a six Collèges du Monde-Uni dans le monde:

LE CMU DE L'ATLANTIQUE PAYS DE GALLES, Grande-Bretagne	LE CMU DE L'AFRIQUE MÉRIDIONALE ZIMBABWE
COLLÈGE DU PACIFIQUE LESTER-B.-PEARSON VICTORIA, Colombie-Britannique	LE CMU DE L'OUEST AMÉRICAIN ARMAND-HAMMER NOUVEAU-MEXIQUE, É.-U.
LE CMU DU SUD-EST ASIATIQUE SINGAPOUR	LE CMU DE L'ADRIATIQUE TRIESTE, Italie

Ces bourses s'adressent aux élèves qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires (DES). Les collèges sont mixtes. Les élèves logent dans les résidences.

Après deux années d'études, les élèves obtiennent le baccalauréat international qui permet généralement d'accéder à la deuxième année d'études de 1^er^ cycle d'une université située en Amérique du Nord ou à la première année d'études d'une université située en Europe ou ailleurs à l'étranger. On encourage les étudiants à regagner leur pays d'origine pour poursuivre leurs études universitaires.

Les collèges disposent de nombreuses bourses afin de maintenir un programme d'études accessible à des élèves de toutes les races, religions et opinions politiques, de tous les milieux économiques et sociaux. Les élèves sélectionnés pour poursuivre leurs études dans les CMU sont choisis par voie de concours permettant d'évaluer les résultats scolaires des candidats ainsi que sur leurs qualités personnelles et leur enthousiasme envers les objectifs des Collèges du Monde-Uni.

La coordination et le développement des activités des Collèges du Monde-Uni sont assurés par un Conseil d'administration, aidé d'un Conseil international et d'un Secrétariat international des Collèges du Monde-Uni siégeant à Londres.

B - OBJECTIFS

En établissant un ensemble d'écoles internationales à travers le monde, les Collèges du Monde-Uni (CMU) veulent faire de l'éducation un moyen de travailler à l'unification des nations et des peuples dans un monde en constante évolution. Grâce à un programme d'enseignement de qualité supérieure ainsi que par diverses activités développant le goût de l'aventure et le sens des responsabilités, des élèves de toutes races et de toutes cultures ont l'occasion de promouvoir la cause de la compréhension entre tous les peuples.

- Promouvoir la compréhension internationale par la création d'un environnement qui permet à des élèves de différents pays de faire des études ensemble, de s'épanouir et de servir la communauté.

- Permettre à l'élève d'obtenir un baccalauréat international après deux années d'études, ce qui correspond aux deux années de formation générale du collégial.

C - STATISTIQUES

Le Québec sélectionne, parmi les meilleurs élèves de 5e secondaire de l'enseignement public et privé, catholique et protestant, etc., quatre boursiers pour le Collège Lester-B.-Pearson et, tous les deux ans, un boursier pour le Collège de l'Atlantique.

Depuis huit ans, le Québec se classe premier au Canada et en Amérique du Nord pour le nombre de candidatures présentées. En 1988-1989, 117 élèves de 5e secondaire de toutes les régions du Québec ont soumis un dossier pour l'une des cinq bourses offertes.

Les élèves du Québec se classent parmi les premiers dans ces collèges, tant par leur facilité d'adaptation que par leurs résultats scolaires.

Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales assume les frais de transport des boursiers entre le Collège L.-B.-Pearson à Victoria en Colombie-Britannique et leur résidence au Québec. Chaque année, le ministère de l'Éducation du Québec organise en juin une rencontre d'information à l'intention des nouveaux et des anciens boursiers. Depuis 1978, on en compte soixante-trois au Québec.

1.2.2 Rencontres du Canada (Conseil pour l'unité canadienne)

A - HISTORIQUE

Le programme Rencontres du Canada a été créé en 1982 par le Conseil pour l'unité canadienne, un organisme canadien, sans but lucratif, non partisan, qui se finance par une campagne de souscription pancanadienne.

En 1982, le CUC a fondé le Centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne. Le Centre a été financé en partie par le CUC, le gouvernement fédéral, la Légion canadienne et divers gouvernements provinciaux.

B - NATURE DU PROGRAMME

Le programme Rencontres du Canada s'adresse aux élèves de 15, 16 et 17 ans inscrits dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation. Il permet à ces jeunes de s'intéresser de plus près aux institutions du gouvernement fédéral ainsi qu'aux particularités des autres provinces du pays et aux institutions qui les caractérisent. Les participants sont choisis dans chaque région, sur la recommandation des autorités scolaires et en fonction d'un quota régional qui est réévalué chaque année.

Chaque semaine, une équipe de six moniteurs de programmes anime les activités planifiées par les cadres permanents. Ces éducateurs sont prêtés par les commissions scolaires de tous les coins du pays pour une période d'une ou deux semaines.

Un représentant du ministère de l'Éducation du Québec a toujours siégé au sein du comité consultatif de Rencontres du Canada, depuis sa création.

C - OBJECTIFS

Rencontres du Canada est un programme d'études qui permet aux jeunes de découvrir les autres provinces canadiennes et les institutions canadiennes dans le cadre de leurs études.

Il permet également aux jeunes canadiens de différents milieux et de différentes régions de se rencontrer, de se connaître, de découvrir leur pays et de se familiariser avec les grandes institutions canadiennes.

Les élèves choisis séjournent pendant une semaine au Centre Terry-Fox à Ottawa. La session est animée par des enseignants ou des conseillers pédagogiques sélectionnés dans les commissions scolaires. Le programme comporte deux volets éducatifs:

- les institutions canadiennes (visites des édifices du Parlement, de la Cour Suprême, etc.).

- un des six thèmes suivants, au choix du participant:

    . l'art et la culture;
    . les sciences et la technologie;
    . le journalisme et la communication;
    . les lois;
    . l'expérience canadienne;
    . les affaires et l'entrepreneuriat.

Au cours des nombreux échanges qu'ils ont tout au long de l'année scolaire avec des spécialistes et des jeunes venant de tous les coins du Canada, les élèves peuvent également comparer les programmes d'études en vigueur ailleurs.

D - ÉVALUATION

Les commentaires reçus des participants, tant élèves que moniteurs, ont encouragé les responsables à continuer la promotion et le maintien du programme. Le caractère particulier du Québec constitue un attrait très important pour nos jeunes à travers le Canada.

E - STATISTIQUES

Des spécialistes représentant toutes les disciplines abordées dans le cadre du programme donnent des conférences et animent des ateliers. Chaque année

environ 300 experts invités viennent ainsi partager leurs connaissances et leurs expériences avec les participants. En 1989-1990, 552 élèves participeront à ce programme ce qui signifie, sur une période de 23 semaines, 24 élèves par semaine.

1.2.3 Échanges d'élèves ambassadeurs (Council of Great City Schools)

A - HISTORIQUE

Depuis six ans, le Québec participe au programme d'échanges d'élèves ambassadeurs entre les États-Unis et quelques provinces canadiennes. Ce programme a été créé pour faire suite à un voeu formulé par le président Reagan lors de la conférence des sept plus grands pays industrialisés tenue à Williamsburg en 1981. Le Québec était représenté par un observateur, Pierre Parent, qui faisait partie d'un sous-comité chargé de faire des propositions aux chefs de gouvernement au cours de leurs discussions au sujet des échanges d'élèves.

B - NATURE DU PROGRAMME

Au printemps, les élèves des provinces canadiennes participantes (Ontario, Saskatchewan, Colombie-Britannique, Québec) se regroupent pendant cinq jours à Washington et participent à des échanges d'opinions, des rencontres portant sur différentes facettes de la vie politique, sociale, économique et culturelle américaine et effectuent des visites s'y rapportant. La délégation américaine séjourne dans les différentes provinces canadiennes et se réunit pendant cinq jours à Québec et à Ottawa pour s'imprégner des valeurs et des aspects particuliers de la réalité québécoise et canadienne.

Le Québec entretient d'étroites relations avec The Council of the Great City Schools, un organisme américain regroupant les 35 plus grands centres urbains des États-Unis, et participe au programme d'échanges d'élèves ambassadeurs que The Council organise en collaboration avec le Japon, Israël, le Royaume-Uni et le Canada.

C - **OBJECTIFS**

Le programme n'en est pas un de jumelage. Ses objectifs sont les suivants:

. élargir les horizons d'élèves ayant démontré du leadership pendant leurs années d'études tout en s'étant intéressé aux cultures étrangères, aux affaires internationales et aux phénomènes sociaux contemporains;

. permettre à des élèves de vivre dans la famille hôtesse des expériences diversifiées au sein d'un environnement social, culturel, éducatif et politique différent.

. permettre à des élèves de se familiariser avec les systèmes politiques canadien et américain et de les comparer;

. promouvoir une meilleure compréhension entre les peuples par des échanges internationaux.

D - **STATISTIQUES**

Depuis 1988-1989, chaque région du Québec est invitée à sélectionner un élève de 5e secondaire. Par conséquent, chaque année 11 représentants du Québec prennent part au programme. Le ministère de l'Éducation du Québec assume les dépenses de ces jeunes ambassadeurs. Le ministère des Affaires internationales assume les frais de transport de l'accompagnateur lors de son séjour aux États-Unis.

1.2.4 Échange sur les études canadiennes

A - **NATURE DE L'ORGANISME**

L'Échange sur les études canadiennes est un organisme d'envergure nationale qui, grâce à des colloques et des voyages d'échanges, permet à 15 élèves de 5e secondaire de chaque province et territoire de se rencontrer, d'entendre des conférenciers de marque et de partager leurs opinions sur des questions d'un grand intérêt pour ces jeunes.

Un colloque a lieu chaque année dans une province ou un territoire différent, sur l'invitation du ministre de l'Éducation.

Chaque délégué à ce colloque est jumelé à un élève de la province ou du territoire hôte. Ils partagent une semaine d'activités éducatives et sociales, à la fin d'avril ou au début de mai.

Durant l'été suivant l'échange, l'élève hôte fait une visite d'environ une semaine au domicile de l'élève à qui il était jumelé.

B - HISTORIQUE

C'est un enseignant d'histoire et de géographie de 12e année à Newtonbrook, au nord de Toronto, qui en 1972, a eu l'idée de réunir des jeunes élèves du secondaire de différentes provinces. Les colloques se sont tenus dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Le Québec a participé à tous les colloques, sauf à celui de Terre-Neuve en 1982 et à celui de l'Île-du-Prince-Édouard en 1984, pour des considérations d'ordre politique et pédagogique. Il a de plus été l'hôte de ce colloque à deux reprises, soit à Québec en 1977 et à Carleton en 1989.

C - OBJECTIFS

Le programme a pour objectifs:

- de permettre aux jeunes de parfaire leurs connaissances sur le Canada;
- de promouvoir la compréhension et la tolérance chez les jeunes Canadiens;
- d'illustrer et de faire apprécier les particularités de chaque région du Canada;
- d'inciter les jeunes Canadiens à participer davantage à la vie politique, économique et socioculturelle de leur pays.

D - STATISTIQUES

Le Québec a vu près de 600 de ses meilleurs élèves de 5e secondaire de toutes les régions participer à ces colloques depuis 1973. On inclut dans ce nombre les 360 élèves qui ont accueilli au Québec, en 1976 et en 1989, les élèves des autres provinces et territoires canadiens.

Le ministère de l'Éducation collabore étroitement, tant financièrement que pédagogiquement, avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Conseil exécutif, à sélectionner, préparer et encadrer les 15 participants de 15 polyvalentes du Québec.

1.2.5 Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC)

A - NATURE DE L'ORGANISME

La SEVEC est le plus gros organisme d'échanges d'élèves au Canada. Elle s'occupe entre autres d'échanges de groupes durant l'année scolaire.

Caractéristiques des échanges:

- l'âge des élèves se situe entre 8 et 18 ans;
- les élèves francophones sont jumelés avec des élèves anglophones;
- les élèves séjournent une semaine au Québec et une semaine dans une autre province, généralement en Ontario;
- une trentaine d'élèves en moyenne constituent le groupe;
- chaque élève est jumelé avec un élève de l'autre groupe lors de l'accueil et de la visite;
- les élèves séjournent dans la famille.

B - HISTORIQUE

SEVEC est le résultat de la fusion, en 1981, de deux organismes d'échanges, le Secrétariat des échanges bilingues et les Visites interprovinciales.

Comme les autres organismes qui organisent des échanges de jeunes au Canada, SEVEC a modifié ses programmes de façon à être admissible aux subventions du programme Hospitalité Canada, du Secrétariat d'État. Elle a de plus sollicité et obtenu, grâce à de fortes pressions politiques, une subvention annuelle de 400 000 $ du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Ce dernier se fait rembourser la moitié de cette somme par le gouvernement fédéral dans le cadre des programmes de bilinguisme.

C - OBJECTIF

SEVEC a pour objectif de permettre à des élèves de cultures différentes de prendre part à des échanges dans le but de favoriser l'apprentissage d'une langue seconde et de connaître d'autres régions de leur pays.

D - STATISTIQUES

. Budget (1985-1986): total de près de 5 000 000 $ dont 30% (1 500 000 $) des revenus proviennent du Secrétariat d'État (incluant 200 000 $ remboursé au ministère de l'Éducation de l'Ontario).

. Élèves à qui s'adressait le programme de 1988-1989: (nombres approximatifs)

- Programme de groupes (année scolaire)

  . 2 300 élèves du Québec (surtout francophones)
  . 2 200 élèves de l'Ontario (surtout anglophones)
  . 500 élèves des autres provinces

II - ÉDUCATEURS

2.1 Programmes gouvernementaux

2.1.1 Bourses d'études en Grande-Bretagne

A - NATURE DU PROGRAMME

La mise en oeuvre de ce programme est récente (septembre 1989). On prévoit que le programme restera en vigueur pendant cinq ans.

Les participants, recrutés parmi le personnel cadre, les directeurs d'école, le personnel enseignant d'expérience, reçoivent deux bourses du Commonwealth Relation Trust, l'une de 12 500 $ pour les droits de scolarité et l'autre de 7 500 $ pour les frais de séjour. Il est à signaler que les titres de transport pour les boursiers, deux chaque année, sont payés par le ministère des Affaires internationales du Québec.

Les commissions scolaires et les associations de cadres ayant été informées de l'existence du programme, deux candidatures sont déjà présentées pour la deuxième année de mise en oeuvre.

Les candidats choisis sont admis au London Institute of Education où leurs études prennent la forme d'un travail personnel (étude, recherche) conduisant à la rédaction d'un mémoire permettant d'obtenir le titre d'"Associate of the Institute".

B - OBJECTIF

Les boursiers ont l'occasion de se renseigner sur les particularités (nouvelles approches pédagogiques et de gestion scolaire) d'un système d'éducation différent.

2.1.2 Échanges d'administrateurs scolaires (directeurs d'école et directeurs généraux des commissions scolaires)

A - NATURE DU PROGRAMME

Les échanges d'administrateurs scolaires sont, par la force des choses, de courte durée. Un ou plusieurs administrateurs scolaires du Québec effectuent un séjour d'une durée maximum de 15 jours en dehors du

Québec pour se renseigner sur un système scolaire différent. Par la suite, un ou plusieurs administrateurs venant de l'endroit visité séjournent au Québec pour une durée équivalente.

B - OBJECTIFS

Le programme a pour objectifs de:

. permettre aux cadres scolaires de se renseigner sur un système scolaire différent du leur;

. permettre aux participants de s'initier à de nouvelles méthodes administratives et de gestion du personnel tout en se familiarisant avec des méthodes et des approches pédagogiques différentes.

C - STATISTIQUES

Depuis 1985-1986 la mise en oeuvre du programme a permis la venue des personnes suivantes:

. Douze administrateurs d'Angleterre et d'Irlande;

. Quatre administrateurs des États-Unis;

. Quatre administrateurs du Manitoba;

. Trois administrateurs de l'Ontario.

Un nombre équivalent d'administrateurs du Québec se sont rendus à leur tour dans ces différents pays.

Toutefois, en 1988-1989, seulement un directeur général de commission scolaire a profité de ce programme au cours d'un échange avec l'Angleterre.

Commentaires

Au cours des quatre dernières années, on a pu noter un ralentissement de ces échanges qui se limitaient autrefois aux directeurs d'école.

La raison majeure de ce ralentissement tient au fait que la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'école a dû partager l'étendue de sa juridiction avec d'autres associations.

À l'horizon se dessine un élargissement du programme qui intéressera tous les administrateurs scolaires sans préférence pour un type ou l'autre de directeur.

Il y a également une possibilité d'échanges avec la Suède et les autres pays scandinaves dans un avenir rapproché.

2.1.3 Échanges d'enseignants

2.1.3.1 Programme "Fulbright" (États-Unis)

A - HISTORIQUE

La United States Information Agency est l'organisme responsable de la mise en oeuvre du programme dans différents pays.

Depuis 1988, le Québec a accepté de s'associer à l'organisme pour permettre à ses enseignants de vivre une nouvelle expérience pédagogique.

B - NATURE DU PROGRAMME

Le programme permet à un enseignant de remplacer un professeur dans une école américaine dans la mesure où un enseignant américain peut venir le remplacer dans son pays.

Certaines personnes désirent enseigner dans des écoles anglophones et d'autres chez les francophones.

Il s'agit d'un programme d'échanges de "poste à poste". Il sera donc réalisable seulement si chacun des deux enseignants peut assumer la tâche qui lui est proposée par l'école d'accueil.

Ainsi, l'enseignant du Québec venant d'une école anglophone devra enseigner en anglais et assumer la charge d'enseignement de son collègue américain.

Quant à l'enseignant du Québec venant d'une école francophone, il devra être spécialiste de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au secondaire. Il enseignera le français, langue seconde, dans une école secondaire américaine, ainsi que d'autres disciplines en anglais.

C - OBJECTIFS

Le programme permet à des enseignants d'améliorer leur connaissance de la langue seconde.

Il permet aussi aux enseignants de découvrir un système d'enseignement différent, d'expérimenter des approches méthodologiques nouvelles et d'utiliser un matériel didactique différent au cours de ces expériences pédagogiques.

D - **ÉVALUATION**

Le programme attire de plus en plus de candidats qui sont unanimes à vouloir son maintien. Il constitue non seulement un enrichissement au point de vue pédagogique mais permet également à l'enseignant d'acquérir des connaissances tant sur le plan linguistique que culturel.

E - **STATISTIQUES**

Une dizaine de Québécois ont posé leur candidature au cours des deux premières années de participation du Québec au programme, soit 1988-1989 et 1989-1990.

Deux candidates ont été choisies: une enseignante de Rivière-du-Loup et une de Laval. Ces enseignantes ont échangé leur poste avec des collègues de la Californie et de la Caroline du Nord.

Ajoutons que nous avons reçu, de la part des États-Unis, une vingtaine de demandes. Souvent le lieu, le poste, la matière enseignée et le type d'habitation ont constitué des obstacles à l'organisation de ces échanges.

2.1.3.2 Programme "The League" (Royaume-Uni)

A - **NATURE DU PROGRAMME**

Le ministère de l'Éducation du Québec étudie actuellement la possibilité de s'associer à ce programme.

Les deux organismes auprès desquels des démarches ont été entreprises sont le British Council et la League for the exchange of Commonwealth Teachers.

Ainsi, en donnant suite à cette proposition d'échange autofinancé, le ministère de l'Éducation pourrait offrir aux enseignants des échanges avec la Grande-Bretagne et ce pour la durée d'une année scolaire.

Il s'agit toujours d'échanges "poste à poste". Ainsi, ce seront surtout des enseignants d'anglais, langue seconde, qui seront choisis.

Au printemps 1990, dans le cadre d'une mission de concertation, un fonctionnaire québécois ira étudier les possibilités de réaliser cette activité.

B - **OBJECTIFS**

Le projet a pour objectif de fournir à cinq enseignants du Québec une occasion de se perfectionner tant sur le plan professionnel, que culturel et linguistique, par un séjour de longue durée dans un milieu d'enseignement anglophone.

Ainsi, ces échanges d'enseignants Québec-Grande-Bretagne leur permettront de s'enrichir sur le plan socioculturel grâce à un séjour dans un milieu différent, en plus de leur permettre de se perfectionner sur le plan professionnel. Ces enseignants découvriront de nouvelles méthodes d'enseignement et du matériel pédagogique tout à fait différent.

2.1.3.3 Autres partenaires

A - **NATURE DU PROGRAMME**

Depuis plusieurs années, nombre de demandes d'échanges nous parviennent de l'extérieur du Québec.

Ces demandes proviennent principalement de la France, de l'Angleterre, de la Suisse, et des autres provinces canadiennes. Depuis novembre 1987, nous en avons reçu 45 au total.

Nous avons également réalisé des échanges avec la Colombie-Britannique, l'Ontario et les États-Unis. Avec l'Ontario, le programme a commencé en 1975.

Un des critères d'admissibilité au programme est que l'enseignant soit assuré d'un poste pour l'année de l'échange.

B - **OBJECTIFS**

Le programme d'échanges d'enseignants entre le Québec et les provinces canadiennes, les États-Unis et les pays d'Europe a été mis sur pied en vue d'améliorer l'enseignement du français, langue seconde, dans ces endroits, ainsi que de l'anglais, langue seconde, au Québec.

Le programme vise à:

- encourager les études comparatives et faire connaître aux participants les méthodes pédagogiques employées par d'autres commissions scolaires;

- promouvoir la connaissance de cultures différentes;

. permettre aux enseignants d'améliorer leur connaissance de la langue seconde en leur offrant la possibilité de travailler dans un milieu où cette langue est le moyen habituel de communication.

C - **ÉVALUATION**

Depuis quelque temps, nous observons une progression sensible des demandes provenant du Québec.

De plus, on remarque que les enseignants désirant vivre cette expérience pédagogique ont généralement 15 ans et moins d'expérience en enseignement.

Mentionnons que l'échange "poste à poste", raison d'être du programme, comporte certains inconvénients. Souvent les matières enseignées et les tâches accomplies par chacun ne correspondent pas. À plusieurs occasions, ces situations ont pu être corrigées grâce à la collaboration des commissions scolaires.

D - **STATISTIQUES**

Depuis la mise en oeuvre du programme au Québec jusqu'en 1980, près de 800 échanges ont été réalisées avec la France et une centaine avec les autres provinces et pays.

Entre 1980 et 1987, près de 150 échanges, incluant ceux avec la France, ont été réalisés.

2.1.4 Séminaires d'été en Europe

A - **HISTORIQUE**

En 1982, le ministère de l'Éducation de l'Ontario et l'Institut für Auslandbeziehungen (Stuttgart), représentés par Her Uwe Schweneke, fonctionnaire du gouvernement de l'Ontario en poste à Francfort, demandaient au ministère de l'Éducation du Québec de coordonner la tenue de séminaires en français en Europe. Il faut un minimum de vingt participants pour assurer la tenue de ces séminaires en français. L'Ontario et les autres provinces canadiennes n'avaient pas assez de participants en éducation pour atteindre ce nombre. La collaboration du Québec devenait indispensable afin d'assurer la tenue de ces séminaires en français ainsi que pour veiller à ce qu'ils répondent aux besoins des éducateurs francophones du Québec.

B - NATURE DU PROGRAMME

Le ministère de l'Éducation du Québec collabore avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario et le gouvernement du land de Bade-Württemberg, en République fédérale allemande (RFA) pour offrir des séminaires d'été en Europe à l'intention du personnel travaillant dans le milieu de l'éducation.

En assistant à des conférences et en effectuant des visites, les participants se renseignent sur la géographie, l'histoire, les traditions culturelles et la société contemporaine des différentes régions. Pour chaque pays, une attention particulière est accordée à l'éducation, surtout au primaire et au secondaire. Il y a souvent des visites d'écoles et des rencontres avec des groupes d'enseignants des pays visités.

Les séminaires s'adressent surtout (mais non exclusivement) aux personnes travaillant dans le domaine de l'éducation (et à leur conjoint ou conjointe), tant au primaire et au secondaire qu'au collégial ou à l'enseignement universitaire, peu importe la fonction ou l'employeur.

Toutes les activités principales et les conférences se déroulent en français. Les chefs de groupe, les guides et les représentants des pays hôtes s'expriment toujours en français.

Les éducateurs des différentes provinces canadiennes sont invités à y participer, en autant qu'ils puissent s'exprimer en français et prendre part aux activités et conférences tenues en français.

Le gouvernement du Québec ne subventionne pas ces séminaires. Cependant, les participants peuvent faire une demande de remboursement partiel pour usage fiscal, tant au provincial qu'au fédéral. Mentionnons que le prix comprend une subvention versée par le gouvernement ouest-allemand, lorsque le séminaire se déroule sur son territoire.

À la fin du séminaire, le ministère de l'Éducation du Québec remet un certificat à chaque participant.

C - OBJECTIFS

Le programme a pour objectifs de:

. permettre à toute personne travaillant dans le domaine de l'éducation et pouvant s'exprimer correctement en français de mieux connaître, au cours de ses vacances estivales, certains pays d'Europe et leur système d'éducation;

. permettre à des éducateurs du Québec et des autres provinces canadiennes de mieux se connaître.

D - STATISTIQUES

ÉTÉ 1989

	Éducateurs du Québec	Éducateurs de l'Ontario	Autres
☐ 1er PROGRAMME: Nord BELGIQUE - ALLEMAGNE (RFA) (Bruxelles) (Bocholt) (Würzburg) PAYS-BAS - BERLIN (Amsterdam) (Ouest et Est) ALLEMAGNE (RDA) - TCHÉCOSLOVAQUIE (Dresden, Leipzig) (Prague) Dates: 30 juin au 19 juillet 1989	36	1	2
☐ 2e PROGRAMME: Sud FRANCE - SUISSE (Paris) (Montreux-Les Avants) ALLEMAGNE (RFA) (Lambrecht) AUTRICHE - ALSACE (Salzbourg) (Strasbourg) Dates: 2 juillet au 24 juillet 1989	33	6	0
TOTAL:	69	7	2

2.2 Programmes d'organismes privés

2.2.1 Soutien à deux accompagnateurs du Québec - Association of Scandinavian Student Exchanges (ASSE)

A - HISTORIQUE

Depuis quelques années, le directeur nord-américain de l'organisme, dont le siège social est situé à Laguna Beach en Californie, demande aux ministères de l'Éducation du Québec et de l'Ontario de recruter deux personnes pour servir d'accompagnateurs à un groupe d'élèves scandinaves. Les quatre enseignants ont comme tâche principale de se rendre à New York pour accompagner une cinquantaine de jeunes qui viennent de séjourner un an dans une famille américaine ou canadienne et qui retournent chez eux en avion. Le mandat des accompagnateurs se termine lorsque les parents retrouvent leur enfant à l'aéroport.

B - NATURE DE L'ORGANISME

L'ASSE est un des deux plus gros organisses d'échanges au monde. Relevant directement du ministère de l'Éducation de la Suède, l'ASSE met sur pied des programmes d'échanges à l'intention des jeunes et des enseignants.

Le programme a pour objectif de permettre à un jeune âgé de 16 à 18 ans de séjourner dans un autre pays pendant un an. Au cours de cette période, le jeune élève réside dans une famille du pays hôte.

C - STATISTIQUES

Chaque année, l'organisme trouve des familles d'accueil pour environ 2 500 élèves dans une soixantaine de pays.

En 1989-1990, dans le cadre de ce programme, le Québec a accueilli une cinquantaine de jeunes et un même nombre d'élèves québécois ont séjourné à l'étranger.

III - ÉTUDIANTS

3.1 Assistants de langue seconde Grande-Bretagne/Irlande - Québec

A - HISTORIQUE

Ce programme d'échanges a été créé en 1980 par suite à une mission de représentants du ministère de l'Éducation à Londres.

Au début des années 80, environ dix Britanniques venaient séjourner au Québec et un nombre égal de Québécois séjournaient en Grande-Bretagne. Mais depuis quatre ans, le nombre de Britanniques et d'Irlandais venant au Québec a considérablement augmenté, par suite d'une campagne de publicité bien orchestrée dans tout le Québec. En 1989-1990, 36 assistants de langue seconde venant de Grande-Bretagne et d'Irlande ont séjourné dans toutes les régions du Québec, sauf celles de Montréal et de Sherbrooke.

Toutefois, en 1989-1990, seulement deux étudiants québécois travaillaient en Grande-Bretagne.

L'organisme britannique, The Central Bureau, a toujours collaboré avec le ministère de l'Éducation et le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec.

B - NATURE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Des étudiants de Grande-Bretagne et d'Irlande, dont l'âge se situe au début de la vingtaine, viennent passer une année scolaire au Québec afin d'aider les enseignants francophones d'anglais, langue seconde, du primaire et du secondaire à inciter les élèves du Québec à apprendre l'anglais. Ces assistants en profitent pour améliorer leur connaissance du français, langue seconde.

Un autre volet de ce programme permet à des étudiants du Québec d'assister des enseignants de français, langue seconde pendant un an en Grande-Bretagne.

C - STATISTIQUES

Les commissions scolaires et les écoles privées participantes allouent un montant de 6 500 $ à chaque

assistant de Grande-Bretagne et d'Irlande qui travaille dans leurs écoles. Les assistants doivent débourser en moyenne 1 200 $ (transport, vêtements, examens médicaux, etc.) avant d'arriver dans l'école où ils sont affectés.

1989-1990

PAYS D'ORIGINE DES ASSISTANTS

PAYS	NOMBRE
Angleterre	21
Écosse	7
Irlande du Nord	3
Pays de Galles	0
République d'Irlande	5
TOTAL:	36

RÉPARTITION AU QUÉBEC

Région	Commissions scolaires	Écoles	Écoles primaires	Écoles secondaires	Autres	TOTAL
01	3	9	4	5	--	9
02	1	1	--	1	--	1
03	6	10	3	8	2	13
04	2	2	1	1	--	2
05	--	--	--	--	--	--
06.1	1	1	1	--	--	1
06.2	1	2	--	2	--	2
06.3	--	--	--	--	--	--
07	1	3	3	--	--	3
08	2	4	3	1	--	4
09	1	1	--	1	--	1
TOTAL:	18	33	15	19	2	36

3.2 Assistants de langue seconde Canada - Québec

A - HISTORIQUE

Le programme d'assistants à temps plein a été créé en 1978 afin de permettre aux écoles en milieu rural et semi-urbain d'y participer.

Quant au programme d'assistants à temps partiel, il a été lancé en 1973.

En 1985, le Québec accueillait, à titre expérimental, ses premiers assistants à temps plein.

B - NATURE DU PROGRAMME

Les assistants à temps plein et ceux à temps partiel sont chargés d'aider les enseignants de langue (tant les enseignants de français que les enseignants d'anglais).

Les participants sont des élèves inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

C - OBJECTIFS

L'objectif du programme d'assistants, tant à temps plein qu'à temps partiel, est d'aider les élèves dans l'apprentissage et l'usage de la langue seconde et de les encourager à s'intéresser à la culture de l'assistant.

D - ÉVALUATION

L'expérience des premières années étant concluante, le programme évolue continuellement. Toutefois, il est parfois difficile de satisfaire à la demande en raison de l'intérêt de plus en plus grand manifesté par les commissions scolaires et les écoles privées.

E - STATISTIQUES

Au Québec, 1 226 entrevues ont été faites. La province reçoit 43 étudiants comme assistants à temps plein et près de 300 à temps partiel.

Par contre, le Québec envoie à l'extérieur 205 assistants à temps plein et 386 à temps partiel.

Il est important d'ajouter que 108 Québécois travaillent au Québec comme assistants à temps plein ou à temps partiel.

IV - ORGANISMES SCOLAIRES

4.1 Appariements France - Québec (jumelage d'écoles)

A - HISTORIQUE

Le service, offert par le MEQ, a été institutionnalisé en 1976-1977 à la demande du Consulat général de France à Québec afin de permettre aux écoles françaises, officiellement jumelées, d'être admissibles à une subvention permettant à des élèves de visiter l'école jumelle, en Europe ou au Québec.

Au printemps 1989, un comité a été créé dans le but d'étudier les demandes d'établissements d'enseignement scolaire et collégial québécois désireux d'obtenir une des dix bourses d'une valeur d'environ 1 500 $ chacune.

B - NATURE

Le service d'appariements d'établissements d'enseignement entre la France et le Québec permet aux écoles jumelées de profiter de subventions des gouvernements français et québécois.

C - OBJECTIF

Le programme a pour objectif de permettre à un établissement français d'être officiellement jumelé avec un établissement d'enseignement québécois.

D - STATISTIQUES

En 1989, une vingtaine d'établissements français ont fait une demande de jumelage et seize ont été officiellement jumelés avec des établissements d'enseignement du Québec.

La majorité des jumelages ont été faits dans l'axe Montréal - Trois-Rivières - Québec.

V - DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

La Direction de la coordination des réseaux reçoit régulièrement des demandes de groupes de l'étranger: Japon, Maroc, France, etc. Les groupes désirent visiter une ou plusieurs écoles sur le territoire québécois, ou encore ils désirent rencontrer des responsables de dossiers du ministère de l'Éducation ou d'autres organismes gouvernementaux.

Les membres de ces délégations, dont le nombre dépasse à l'occasion la demi-douzaine, séjournent plusieurs jours à Québec et au Québec. L'organisation des visites varie selon les besoins des délégations et des participants, et exige beaucoup de ressources et de temps de la part du MEQ et des écoles cibles québécoises.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

51-827N